

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN UN SEUL LOT

au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'expiration du temps réglementaire par
devant le Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 04 NOVEMBRE 2026 À 9 H 30

AU-DELA DE CETTE DATE TOUT AMATEUR RESTANT INTERESSE AURA 10 JOURS EXPIRANT
LE 16 NOVEMBRE 2026 POUR PORTER UNE SURENCHERE DE 10 % DU PRIX ATTEINT

UN ENSEMBLE IMMOBILIER TRES ANCIEN ET en état d'abandon comprenant 3 Bâtiments (LIBRES) :

- Bâtiment 1 sur deux niveaux (118,50 m²) comprenant 5 volumes
- Bâtiment 2 sur un niveau (163,50 m²) comprenant 5 volumes
- Bâtiment 3 sur deux niveaux (24,00 m²) comprenant 2 volumes

Avec Présence d'un ALGECO (abri provisoire type cantonnement de chantier) constitué de deux espaces en enfilades

A MONTCHAUVE (78790) **2 rue de la Fontaine de Manet**

A LA REQUETE DU : La **SELARL ML CONSEILS** représentée par M^e Cosme ROGEAU, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le N° 818 851 925, dont le siège est sis 26 rue Hoche 78000 VERSAILLES, es-qualité de Liquidateur judiciaire.

Fonction à laquelle elle a été désignée par suivant jugement de liquidation judiciaire rendu par le Tribunal des activités économiques de VERSAILLES, 6^{ème} Chambre, en date du 08 avril 2025.

Ayant pour Avocat constitué M^e Elisa GUEILHERS, membre de la **SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT**, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

Il sera procédé après l'accomplissement des formalités prescrites par la loi, à la date sus-indiquée, au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

Sur la commune de de MONTCHAUVE (78790), 2 Rue de la Fontaine du Manet, et figurant au cadastre sous la référence suivante Section AB n° 310 lieudit « 2 rue de la Fontaine du Manet » pour 10 ares et 67ca.

Parcelle issue de la division de la parcelle section AB n°19, suivant acte publié le 15 juin 2022 volume 2022 P n°19270, en section AB n°310 et 311

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

Description du bien suivant procès-verbal de description établi par M^e Delphine GAUTIER, Commissaire de Justice à VERSAILLES (78000) en date du 26 juin 2026 et le procès-verbal de description complémentaire établi par Maître Aline BRU-NIFOSI, Commissaire de Justice à VERSAILLES (78000) en date du 24 juillet 2026 :

Une parcelle sur laquelle est édifiée trois bâtiments :

- Bâtiment 1 comprenant 5 volumes sur la droite en entrant sur la parcelle, à savoir :

- . Le volume 1 constitue une pièce en rez de chaussée
- . Le volume 2 constitue une pièce en rez de chaussée
- . Le volume 3 constitue une pièce à l'étage au-dessus du volume 1
- . Le volume 4 constitue une pièce à l'étage au-dessus du volume 2
- . Le volume 5 constitue une pièce en rez de chaussée

- Bâtiment 2 comprenant 5 volumes, à savoir :

- . Les volumes 1 et 2 constituent deux pièces distinctes,
- . Le volume 3 se situe dans le volume 2 et constitue une ancienne salle de bains,
- . Le volume 4 constitue un espace envahi par la végétation avec charpente à nue,
- . Le volume 5 constitue un espace ouvert envahi par la végétation

- Bâtiment 3 sur deux étages comprenant 2 volumes, aucun accès permettant l'accès à l'étage avec à gauche un ALGECO (abri provisoire type cantonnement de chantier) constitué de deux espaces en enfilades.

MISE à PRIX : 30.000,00 €

Avec faculté de baisse immédiate d'un quart puis d'un tiers.

Outre les charges, clauses et conditions résultant du cahier des conditions de vente.

NOTA : Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES.

Se munir de documents justifiant l'état civil et le régime matrimonial, le cas échéant. Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à **3.000,00 €** en un chèque de banque libellé à l'ordre du **BATONNIER SEQUESTRE**, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 08 Septembre 2026 par M^e Elisa GUEILHERS Avocat.

S'adresser pour les renseignements :

- 1°) au Cabinet de M^e Elisa GUEILHERS, rédacteur du cahier des conditions de vente et dépositaire d'une copie, 21 rue des Etats Généraux à VERSAILLES - 78000 - Tél. 01.88.60.37.37.
- 2°) au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

VISITES SUR PLACE LE 20 OCTOBRE 2026 DE 10H À 12H ET LE 22 OCTOBRE 2026 DE 14H À 16H